



COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE THÉMATIQUE

« ECONOMIE LOCALE »

17 mars 2020 (visio-conférence)

Présents :

- Marc Quirynten, José Dock, Abdul Biyick, Commune de Nassogne ;
- Melody Imbach ; membre de la CLDR et indépendante ;
- Marie Quirynten, Chantal Van Pevenage, Bertrand et Caroline Weron, Simon Linard, indépendants ;
- Loreena Thetiot, bureau d'études Impact
- Florence Lesuisse et Fanny Van Der Smissen, Fondation Rurale de Wallonie.

Florence Lesuisse accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette soirée consacrée au soutien et développement du secteur économique de Nassogne. La présente réunion était au départ programmée en avril 2020, en présentiel mais a dû être annulée suite aux mesures sanitaires imposées par la crise du Covid. Elle a finalement été organisée en visioconférence, l'ensemble des indépendants et commerçants de la commune ont été conviés.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Contexte :

Cette rencontre prend place dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural entreprise par la commune de Nassogne, avec l'accompagnement du bureau Impact et de la Fondation Rurale de Wallonie. Il s'agit d'un processus participatif, visant à définir avec la population et les élus un programme de projets et d'actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants. L'Opération a débuté par les consultations villageoises au printemps 2019, puis s'est poursuivie par la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. Celle-ci a identifié les thématiques représentant un enjeu pour l'avenir de la commune et nécessitant donc davantage de précisions. C'est ainsi qu'ont débuté les Rencontres Thématiques, en septembre 2019, qui se poursuivent encore actuellement. La CLDR s'emparera ensuite de la matière afin de l'analyser (possibilités financières et temporelles) et de travailler sur les projets proprement dits. Le PCDR – Programme Communal de Développement Rural – document reprenant l'ensemble des projets - sera soumis pour approbation au Gouvernement Wallon. Cette reconnaissance permettrait à la commune l'accès à des subventions régionales pour la réalisation des projets.

Objectifs :

La soirée s'organise en deux temps :

- Tout d'abord, la commune présente une aide concrète de promotion des indépendants, à savoir, les capsules vidéos.
- Ensuite, un moment d'échanges permet de récolter les besoins, attentes et idées de projets des acteurs économiques du territoire.

2. LES CAPSULES VIDÉOS

Abdul Biyick et José Dock présentent les capsules vidéos réalisées par Abdul et Peggy Vandorpe de la commune de Nassogne avec l'accompagnement de Florian Burnotte, chargé de mission multimédia au GAL Romana.

L'objectif des capsules vidéos est d'apporter une aide à la promotion et la visibilité des indépendants de la commune.

Deux capsules vidéos ont déjà été réalisées en guise d'exemple et sont visionnées en séance :

- Le Lavoir « Les Lavandières » du CPAS, à Forrières :

<https://youtu.be/zHSSI8bF8A4>



- La Bibliothèque communale :

<https://youtu.be/Bp4mvZL5UiY>



Les capsules vidéos qui seront réalisées gratuitement par la commune ne seront pas propriété communale mais bien un outil de promotion à disposition des indépendants qui leur sera remis sur support physique (ex : clé USB, MP4). Ceux-ci pourront donc les diffuser comme ils l'entendent (site web, réseaux sociaux, diffusion sur écran dans leur exploitation...). Pour participer à leur visibilité, les capsules seront également hébergées sur le site communal et diffusées sur les réseaux sociaux de la commune. Elles seront associées à un QR code et accompagnées d'affiche de promotion de la capsule. A noter que la commune peut aussi diffuser sur ses réseaux d'éventuelles capsules déjà existantes réalisées par les indépendants.

Informations techniques :

Dans les exemples visionnés, les séquences ont été filmées via un Smartphone puis montées avec le programme Adobe Premiere Pro. Un pied, un stabilisateur et un micro-cravate ont permis une meilleure qualité de son et d'images. Peggy Vandorpe et Abdul Biyick proposeront aux indépendants un fil conducteur type pour les aider à imaginer la capsule souhaitée puis discuteront avec eux d'un storyboard. Ils pourront soit filmer sur place soit exploiter des images fournies par les indépendants.

Réactions des participants :

- Les aspects positifs :
 - La qualité des vidéos (image, sous-titres, ...)
 - C'est un bon produit d'appel
 - Associer les jeunes de la bibliothèque est super, il faut penser également aux professionnels de la commune (réalisateur)
 - Les coordonnées en fin de vidéo
- Les points à améliorer
 - Le son :
 - Veiller à parler assez fort et distinctement
 - La bande musicale en arrière-plan est fort présente ; avoir peut-être un générique identique pour les différentes capsules mais varier les bandes sons pour ne pas entendre toujours la même.
 - Il n'est pas nécessaire d'avoir de la musique tout au long de la vidéo, les silences ne sont pas gênants.
 - La durée : les capsules s'adaptent à chaque indépendant, certaines peuvent demander un temps plus long, d'autres peuvent être plus courtes, ce n'est pas un problème. L'idéal est de ne pas dépasser 3 minutes.

- Le calendrier : certaines périodes de l'année sont plus propices que d'autres pour certains indépendants. Par exemple, pour les pépiniéristes ou maraichers des séquences pourraient être filmées au fil des saisons.

Les capsules sont accueillies de façon positive par les participants, il est possible de se projeter dans ce type de présentation et l'utilisation libre est une source de motivation.

- ➔ En réalisant et diffusant d'autres capsules d'indépendants, cela fera une bonne communication et incitera d'autres à se lancer. Il y a toujours quelque chose à raconter sur une activité professionnelle, le storyboard des capsules est propre à chacun.

3. CONSULTATIONS DES INDÉPENDANTS

Parler de développement économique en cette période de crise n'est pas évident. De nombreux indépendants sont mis à mal depuis de nombreux mois. La FRW invite les participants à faire part de leurs besoins, leurs attentes ou idées de projets à mettre en place par la commune à court terme, dans le contexte actuel mais également à plus long terme. Comment soutenir les acteurs économiques actuels et comment favoriser l'installation de nouveaux venus ? Les aides à envisager peuvent être de natures diverses : promotion, visibilité, mise en réseau des acteurs, espace pour entreprendre.

APPORTS DES PARTICIPANTS :

- **Un annuaire des acteurs économiques de la commune**
Le site communal héberge un annuaire des différents indépendants et acteurs économiques présents sur la commune. Celui-ci n'est pas complet et les informations ne sont plus toujours à jour. La commune a déjà fait des appels plusieurs fois via le bulletin communal ou le site internet mais n'a pas toujours de retour des indépendants.
Propositions :
 - Envoyer par courrier la fiche des personnes inscrites pour vérifier si les informations sont correctes (l'activité est-elle toujours exercée ? La personne a-t-elle bien un numéro de TVA ? ...). De leur côté, les différents acteurs ne doivent pas hésiter à communiquer à la commune les corrections à apporter sur le site au fil du temps (bonne catégorie d'activité professionnelle, changement de coordonnées...)
 - Publier l'annuaire aussi en format papier. Tout le monde n'est pas familier avec les moyens de communications connectés, et un guide papier « reste » à portée de main.
- La visibilité des indépendants est une chose importante, mais les besoins résident également dans des aides administratives, de comptabilité, de communication (création d'un site web), de solutions de financement telles que les crowdfunding, ...
➔ Différentes **conférences** ou formations pourraient être organisées sur ces sujets par la commune.
- Les couveuses telles que CréaJob ou Job'in apportent également une aide précieuse aux jeunes indépendants qui souhaitent se lancer (aides au démarrage, plan financier, ...). C'est un tremplin qui fonctionne très bien, et aide à amortir la chute si les choses ne fonctionnent pas, c'est rassurant. Il serait intéressant de **centraliser les informations sur les aides et structures existantes** soit via une personne relais à la commune, soit à la suite de l'annuaire des acteurs économiques sur le site et en version papier.
- Un « **salon des indépendants** » à l'échelle locale permettrait la rencontre en toute simplicité entre des indépendants installés et des jeunes qui hésitent à se lancer, de créer un cadre de dialogue, de témoignage, d'échange et de partage d'expériences. Une manière de promouvoir l'entrepreneuriat.
- **Les chèques-commerces** sont évoqués. Certains semblent en demande tandis que d'autres redoutent des complications administratives. Cette « monnaie d'échange » est trop locale, cela s'envisage plus facilement sur une échelle territoriale plus large. La solution offrirait une visibilité supplémentaire à des commerçants qui bien souvent en ont déjà suffisamment mais n'aide en rien les autres secteurs.

- Plusieurs jeunes indépendants ont manifesté indirectement et via Face book leurs souhaits de recevoir des aides financières de la commune ; que dire du faible nombre de participants à la rencontre de ce jour ?

Marc Quiryen rappelle qu'une **aide est disponible auprès du CPAS**, qui a reçu des fonds supplémentaires (Région wallonne, commune, ...) pour venir en aide aux personnes dans le besoin suite à la crise sanitaire. Il regrette que le fait de franchir la porte du CPAS soit encore vu à l'heure actuelle comme une honte, et que plusieurs n'osent pas faire le pas. Un livret reprenant l'ensemble des informations a été transmis par toute-boîte. Le CPAS permet d'apporter soit des avances (à rembourser), soit des aides (non remboursables).

Certaines communes ont alloué une aide communale ou bien distribué des chèques à la population. Le conseil communal en a débattu mais n'y est pas favorable car au final, cela retombera sur le contribuable, cela revient à faire payer les générations futures pour rembourser la dette communale. Est-ce vraiment souhaitable, d'autant que d'autres aides existent ? Par ailleurs, la situation financière de la commune suite à cette crise sera déjà difficile les prochaines années.

DES IDÉES DE PROJETS ÉMISES PRÉCÉDEMMENT :

Lors d'autres rencontres thématiques ou de réunions de CLDR, des projets visant à développer l'économie locale ont été évoqués :

- L'aménagement d'un espace de bureaux partagés et connectés
- La création d'un atelier rural
- Le développement d'espaces destinés à l'accueil d'entreprises et d'activités
- Le soutien à la promotion et la mise en réseau des indépendants et commerçants (entre autre via les capsules vidéos)
- La valorisation du métier d'agriculteur (réinstaurer un dialogue entre producteurs et consommateurs)
- ...

Pour conclure, la FRW interroge les participants sur la manière de motiver les indépendants à participer. C'est de manière récurrente un secteur difficile à mobiliser, et le peu de participants présents en témoigne. Les participants suggèrent de passer par d'autres canaux de communication que les mails, d'utiliser des liens applicatifs permettant d'inscrire directement le rendez-vous dans l'agenda du pc ou smartphone et d'envoyer plusieurs rappels de l'invitation.

Une seconde réunion pourrait être organisée dans quelques temps lorsque plusieurs capsules vidéos auront circulées en espérant que cette aide concrète motive d'autres personnes à participer.

4. Les suites

Les propositions discutées lors de la Rencontre seront analysées par la CLDR : faisabilité technique et financière, pertinence, priorité... Les propositions retenues seront ensuite formulées par le bureau d'études Impact, sous forme de fiches-projets inscrites dans le Programme Communal de Développement Rural.

Les indépendants et commerçants de la commune vont recevoir un courrier leur permettant de s'inscrire pour le tournage de leur capsule vidéo.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



Fanny Van Der Smissen et Florence Lesuisse
Agents de développement à la FRW

Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : www.nassoqne-odr.info